

Appel à projets

RÉSIDENCES DE CRÉATION IMMERSIVE

En soutien à la création artistique hybride et numérique, l'AADN met à disposition des équipes artistiques son lieu d'expérimentation et de création immersive, le [LabLab](#) (Villeurbanne - Métropole Lyonnaise - Région Auvergne-Rhône-Alpes).

L'AADN

Depuis presque 20 ans, l'AADN - Assemblée Artistique des Diversités Numériques - est **une maison ressource pour les arts hybrides et numériques** : théâtre, danse, installations, live audiovisuels... augmentés par les technologies !

L'AADN soutient plus particulièrement la création immersive, mène des actions culturelles et anime une communauté créative tout en proposant une programmation d'événements atypiques. Co-fondatrice du LabLab, lieu de création immersive à Villeurbanne, l'AADN offre aux artistes des espaces d'écriture de **nouveaux récits**, d'exploration artistique et d'expérimentation technologique.

Le **"faire-ensemble"** est au cœur de la conception de nos projets et nous travaillons toujours à nous rendre accessibles : concevoir nos projets en considérant l'autre, transmettre pour donner les clés de compréhension, aller vers tous les publics, faire culture avec les habitant·es et encourager la réappropriation d'espaces publics, artistiques et culturels.

EN 2024-2026, FOCUS SUR... DANS UN MONDE DE FLOU !

Faut-il définir pour appréhender ? En tout cas, à l'AADN, la question reste ouverte ! Apprivoiser une rose, c'est aussi admettre qu'on ne peut pas tout saisir, tout comprendre, et par là même lui donner une autre épaisseur. Aujourd'hui, pourquoi la précision et la clarté sont-elles vénérées comme les ultimes vertus de la compréhension ? Est-ce que la connaissance réside dans la capacité à délimiter et définir ? Lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde-t-il *les contours* du doigt ?

Nous autres, petits êtres boulimiques de savoir et incapables de se rassurer autrement, aurions tendance à y voir un échec, une faillite de notre précieux intellect. Il n'en est rien.

À la fois vecteur d'**imagination** et de **créativité**, le flou requiert cependant un esprit critique pour naviguer dans ses nuances...

Comment imaginer **la ville de demain** dans un monde où tout se binarise et se polarise ? Nous sommes intimement convaincues que le flou et toutes ses subtilités peuvent être les garants du vivre-ensemble !

LIRE LA SUITE

LES RÉSIDENCES

3 À 5 JOURS DE RÉSIDENCE

Entre avril et décembre 2024,
attribués selon les disponibilités
et vos besoins

- Un **CUBE IMMERSIF** entièrement équipé (cf. éléments techniques en annexe)
- Un **ATELIER** de fabrication et de prototypage
- Un **ESPACE DE VIE** pour partager avec les autres habitant·es du lieu

Si vous souhaitez partager le fruit de votre travail avec un public (professionnel ou curieux), l'AADN pourra organiser une rencontre à l'issue de votre résidence.

ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- **Hybridité des genres et des disciplines artistiques** : théâtre, danse, performance, installation, dessin, musique, arts visuels...
- Récit en écho à **notre ligne artistique et à notre thématique « Dans un monde de flou »**
- **Adaptation à nos différents espaces de travail** (cf. éléments techniques en annexe)
- Possibilité de déploiement dans des environnements d'**immersion collective**

Une attention particulière (**sans critère d'exclusion**) sera portée aux projets dont l'équipe :

- favorise une logique de **diversité** et **d'inclusion**
- est attentive aux **préoccupations écologiques**, dans leur propos, leur processus de création et leurs usages des technologies
- est ancrée en **Région Auvergne-Rhône-Alpes**

CALENDRIER

LUN 18 MARS 2024 À 23H59 | Clôture de l'appel à projets

FIN MARS 2024 | Sélection par le comité artistique & éditorial

AVRIL À DÉCEMBRE 2024 | Accueils en résidence

CANDIDATURES

1 Remplir le [formulaire en ligne](#)

2 Nous faire parvenir **par mail à prog@aadn.org** :
un dossier artistique

OU A MINIMA une note d'intention artistique (formats vidéos & audios acceptés), **une note technique, une présentation de l'équipe & un calendrier prévisionnel**

ANNEXES

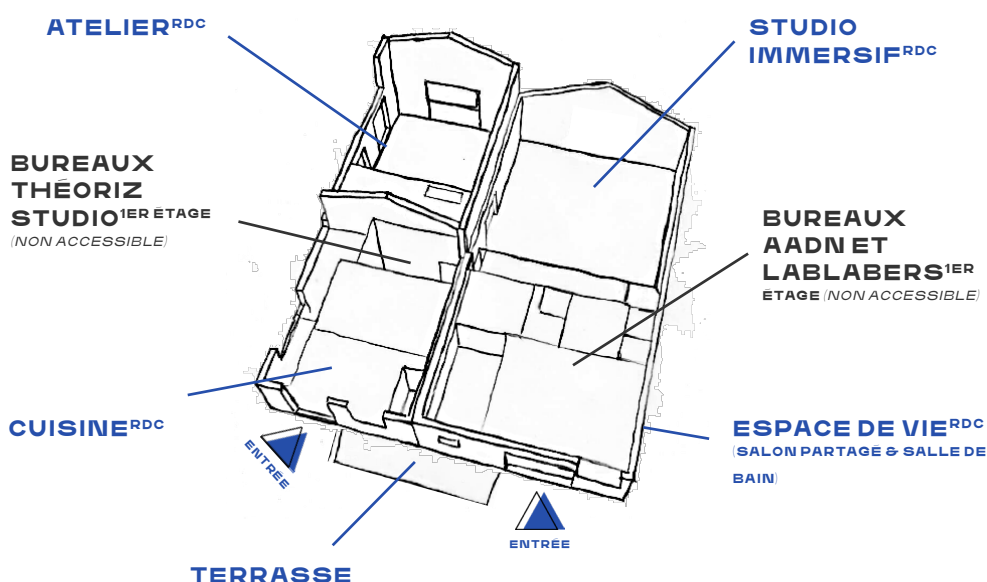
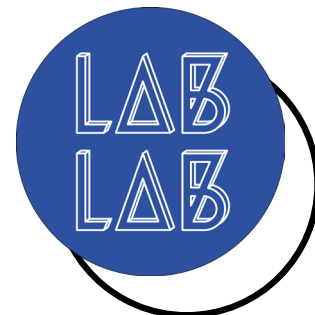
LABLAB

Fondé par l'AADN et Théoriz Studio en 2014, le LabLab offre un espace de recherche et de création pour de nouvelles expériences audiovisuelles, immersives et interactives.

Ce lieu favorise les échanges entre les créateur·trices des arts numériques et hybrides, du cinéma et du jeu vidéo, mêlant les technologies aux interrogations de demain.

Placé sous le signe du partage et de la mutualisation, le LabLab met à disposition 400m² intégralement équipés pour dompter les technologies et en explorer les usages.

Plus d'une vingtaine de résident·es permanent·es contribuent désormais à la vie du lieu et à son animation. Ils et elles développent leurs activités en lien avec les arts, les sciences et les technologies.



FICHE TECHNIQUE

Le LabLab dispose d'un "cave" cubique et blanc offrant une projection immersive sur 3 faces (1 vidéoprojecteur par face) et au sol (2 vidéoprojecteurs) : **1920x1200 - 7000 lumens ANSI**

La multidiffusion sonore est en **4.1**.

Le "plateau" mesure **10m x 10m**.

Le lieu n'accueille **pas de public sans autorisation** préalable. Il permet de tester des dispositifs techniques, d'expérimenter de nouvelles écritures.

Le LabLab dispose également d'un **atelier équipé** et mis à la disposition des équipes accueillies permettant de fabriquer des éléments de scénographie ou tout autre objet nécessaire à la création.



Mon projet est encore très nébuleux. J'ai besoin de tester, d'expérimenter, mais je ne suis pas forcément prêt-e à aboutir à quelque chose tout de suite...

Ces résidences sont aussi destinées aux projets en phase de développement. Il faudra tout de même nous présenter une note d'intention artistique et technique sur le déploiement souhaité du projet.

Qui constitue le comité de sélection ?

Le comité artistique et éditorial de l'AADN est composé de trois conseiller·ères artistiques et éditoriaux mandaté·es pour 2 à 3 ans, de 2 élu·es au sein du Conseil d'Administration, ainsi que des 5 salariées permanentes :

- **Rocio Berenguer** (PULSO) - Auteure et metteuse en scène, conseillère artistique & éditorial
- **Paul Brinio** - Auteur et journaliste, conseiller artistique et éditorial
- **Antoine Vanel alias BlindspOt** - Artiste digital, conseiller artistique & éditorial
- **Valentin Bisschop** - Professeur référent à YNOV Campus, représentant du CA
- **Natacha Paquignon** (Cie Corps Au Bord) - Chorégraphe et artiste numérique, représentante du CA
- **Justine Babina** - Communication
- **Amélie Fesquet-Saniel** - Direction
- **Amélie Godart** - Action culturelle
- **Lou Miléna-Fouquet** - Administration
- **Cyrielle Tissandier** - Production & diffusion

Quels services ne sont pas inclus dans la résidence ?

Pour l'instant, nous ne pouvons malheureusement pas prendre en charge le défraiement, les repas et l'hébergement.

Partageant les enjeux des artistes et technicien·nes, nous interpellons nos tutelles face aux problématiques rencontrées dans les processus de création artistique et nous continuons à chercher les financements pour améliorer les conditions d'accueil.

J'ai besoin d'une résidence dans une semaine : sauvez-moi !

Malheureusement, tous nos accueils en résidence sont dorénavant soumis au processus de sélection, donc au rythme de nos deux appels à projets (automne, hiver). Cependant, il existe d'autres manières d'accéder au LabLab :

- privatiser le studio (demandez-nous la grille tarifaire)
- devenir résident·e permanent·e et accéder au studio plusieurs jours par mois, en supplément d'un poste de travail quotidien

Mon projet n'a pas été retenu précédemment, est-ce que je peux le proposer à nouveau ?

Tout dépend des motifs pour lesquels votre projet n'a pas été retenu : n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de précisions complémentaires.

J'ai déjà bénéficié d'une résidence sur mon projet. Puis-je postuler pour une seconde résidence ?

Oui, tout à fait.

Ai-je besoin d'avoir une structure ?

Non, vous pouvez postuler en votre nom propre.

Proposez-vous d'autres dispositifs d'accueils en résidence ?

Oui, nous prenons part au réseau de co-production de planétariums et structures culturelles. Nous proposons un parcours de résidences sous les voutes de nos différents partenaires : Ville & Planétarium de Vaulx-en-Velin, Planétarium de la Cité des Sciences et de l'Industrie, Planétarium de Nantes et Stereolux. L'appel à projets est lancé au printemps.

Est-ce que je peux emprunter du matériel dans le cadre de ma résidence ?

Si vous avez besoin d'outils spécifiques dans le cadre de votre résidence, n'hésitez pas à nous les demander. En fonction de notre parc matériel et des disponibilités, nous sommes toujours heureux·ses de mutualiser et de faire économiser - à la planète autant qu'à vos porte-monnaies - de précieuses ressources.

CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter Cyrielle Tissandier, responsable de production, à prog@aadn.org ou par téléphone au 09 50 21 85 21.